

ANNEXE 51-102A3
DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

Rubrique 1 Dénomination et adresse de la société

Corporation Lithium Éléments Critiques (« **Critical Éléments** » ou la « **Société** »)
1080 Cote du Beaver Hall, bureau 2101
Montréal, Québec
H2Z 1S8

Rubrique 2 Date du changement important

3 décembre 2021.

Rubrique 3 Communiqué

Le 3 décembre 2021, la Société a publié et diffusé un communiqué par l'entremise de Accesswire.

Rubrique 4 Résumé du changement important

Le 3 décembre 2021, la Société a annoncé la clôture de son financement par prise ferme (le « **Placement** ») précédemment annoncé. En vertu du Placement, Critical Elements a émis 17 152 250 unités de la Société (les « **Unités** ») au prix de 1,75 \$ l'Unité (le « **Prix d'émission** ») pour un produit brut de 30 016 437,50 \$. Ce total comprend 2 237 250 Unités émises dans le cadre de l'exercice complet de l'option de surallocation accordée aux Preneurs fermes (tels que définis ci-dessous) en vertu du Placement.

Rubrique 5 Description circonstanciée du changement important

Le 3 décembre 2021, la Société a annoncé la clôture de son financement par prise ferme (le « **Placement** ») précédemment annoncé. En vertu du Placement, Critical Elements a émis 17 152 250 unités de la Société (les « **Unités** ») au prix de 1,75 \$ l'Unité (le « **Prix d'émission** ») pour un produit brut de 30 016 437,50 \$. Ce total comprend 2 237 250 Unités émises dans le cadre de l'exercice complet de l'option de surallocation accordée aux Preneurs fermes (tels que définis ci-dessous) en vertu du Placement.

Chaque Unité comporte une action ordinaire du capital de la Société (une « **Action ordinaire** ») et un demi-bon de souscription d'Action ordinaire (chaque bon entier, un « **Bon** »). Chaque Bon confère à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire au prix d'exercice de 2,50 \$ pour une période de 24 mois suivant la clôture du Placement.

Le Placement a été réalisé par un syndicat de preneurs fermes, co-dirigé par Cantor Fitzgerald Canada Corporation et Stifel Nicolaus Canada Inc. en tant que co-chefs de file (les « **Chefs de file** »), Paradigm Capital Inc., Beacon Securities Limited et Red Cloud Securities Inc. (collectivement avec les Chefs de file, les « **Preneurs fermes** »).

En contrepartie des services fournis par les Preneurs fermes dans le cadre du Placement, les Preneurs fermes ont reçu ce qui suit : a) une commission en espèces de 1 699 923,75 \$ correspondant à 6 % du produit brut tiré du Placement (réduite à 3 % pour certains souscripteurs figurant sur la « **Liste du président** »); et b) 1 029 135 bons de souscription de courtier (les « **Bons de souscription de courtier** ») qui correspond à 6 % du nombre d'Unités émises aux termes du Placement. Chaque Bon de souscription de courtier peut être exercé afin d'acquérir une Unité de la Société à un prix correspondant au Prix d'émission pendant une période de 24 mois suivant la clôture du Placement.

L'essentiel du produit net sera affecté par la Société au développement de son projet de lithium Rose, de même qu'à ses besoins généraux, tel que plus amplement détaillé dans le prospectus simplifié de la Société daté du 29 novembre 2021.

Item 6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet

Item 7. Information omise

Aucune

Item 8. Membre de la haute direction

Jean-Sébastien Lavallée
Chef de la direction
(819) 354-5146
jslavallee@cecorp.ca

Item 9. Date de la déclaration

3 décembre 2021